

POUR NOUS, C'EST L'ASSOCIATION

Débattons-en ensemble !

Dans les semaines qui viennent va être prise une décision qui engage l'avenir de notre université, voire son existence même en tant qu'espace autonome de construction et de diffusion des savoirs. En application de l'article 62 de la loi Fioraso votée au parlement l'été dernier, toutes les universités françaises doivent choisir une forme de regroupement, suivant la logique d'une politique de site. Dans cette perspective, trois solutions sont proposées : la création d'un nouvel établissement par « fusion », le regroupement en « communauté d'universités et d'établissements » (CUE), le regroupement en « association ».

Nous ne sommes pas opposés, bien au contraire, à des relations étroites avec d'autres universités, notamment avec l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense qui, au sein du PRES, est notre partenaire privilégié. Ces relations peuvent même contribuer à enrayer la logique dominante de la concurrence entre les établissements, accrue depuis la loi LRU. Mais alors que le regroupement en association, proposé par la loi, offre une forme confédérale-souple et qui préserve la personnalité morale et l'autonomie budgétaire de chaque composante, il nous semble très dangereux de choisir la forme plus contraignante qu'est la CUE, même apparemment non fusionnelle, pour au moins trois motifs :

1/ Le choix de la CUE est irréversible, alors que celui du regroupement en association nous permet d'engager une première étape, quitte à aller plus loin un jour si nous sommes collectivement convaincus de le faire. La CUE à laquelle semble s'être ralliée notre direction – sans en débattre jusqu'ici ni avec la communauté universitaire de Paris 8 ni même au sein des conseils – n'est pas, il est vrai, immédiatement fusionnelle. Mais un tel choix placerait notre université, et sans retour possible, dans une spirale qui conduira, à brève ou moyenne échéance, soit à la fusion (un simple vote du conseil d'administration suffira), soit à une situation qui aura les mêmes effets que la fusion.

2/ Le choix de la CUE implique en effet un « transfert », et non un « partage », de compétences et de prérogatives, ce qui a mécaniquement pour résultat d'éloigner le lieu de décision et de contractualisation du lieu où ces décisions sont appliquées, obérant ainsi encore plus la capacité d'initiatives « locales ». Du coup, Paris 8 ne sera plus qu'un rouage, parmi d'autres, d'une dynamique purement verticale. Ce choix implique par ailleurs une gestion centralisée des ressources humaines, qui ouvre la voie à des redéploiements de postes, tant de personnels administratifs que d'enseignants.

3/ La CUE s'inscrit dans une logique de concurrence entre les différentes communautés d'universités. L'aspiration à une collaboration paritaire entre ses différentes composantes ne sera pas une de ses priorités. Enfermée sur elle-même dans le but illusoire de récupérer quelques fonds d'excellence ministériels et de figurer dans l'un ou l'autre des classements internationaux, elle tendra à couper les ponts vers l'extérieur et à hiérarchiser stérilement les

relations à l'intérieur. Le risque sera grand dès lors de privilégier certains pôles et d'organiser une division inégale du travail entre composantes, voire entre cycles de formation.

En tout état de cause, le calendrier privilégié (il est question d'un vote sur les statuts au conseil d'administration de Paris 8 dès février) ne saurait faire l'économie d'un débat en dehors comme à l'intérieur des conseils. C'est là un choix décisif mettant en jeu l'autonomie et la capacité d'initiative qui ont permis à Paris 8, depuis sa création, d'avoir dans l'enseignement supérieur et la recherche une histoire et un rôle singuliers. A ce titre, nous demandons que le vote dans les instances représentatives de notre communauté n'ait pas lieu avant une discussion collective sur la forme de regroupement dans laquelle notre université doit s'engager.

Nous pensons pour notre part que **l'association est le meilleur choix, mais nous demandons avant tout à en débattre collectivement.** Si vous partagez cet avis, signez et faites signer la pétition « Pour nous, c'est l'association. Débattons-en ! ». **Bientôt, il sera trop tard.**

Pour signer, écrire à : pourparis8@gmail.com (en indiquant vos nom, prénom, département, formation ou service)

Cette pétition est lancée par l'association loi 1901 **Pour Paris 8 !** Elle s'adresse à tous les personnels – titulaires, contractuels ou vacataires – de l'Université Paris 8 actuellement en activité. Elle sera communiquée aux présidents des Universités Paris 8 et Paris Ouest Nanterre La Défense, ainsi qu'au président du « PRES Paris Lumières ». Elle sera également envoyée aux médias nationaux et au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Premiers signataires : Zineb Ali-Benali (littérature française), Pierre Bayard (littérature française), Anne-Emmanuelle Berger (études de genre), Vincent Bricout (communication), Michel Costantini (littérature française), Martine Créac'h (littérature française), Rafi Daudrah (IED), Marc Douguet (littérature française), Sara Fadabini (littérature française), Eric Fassin (science politique / études de genre), Enrique Fernandez Domingo (espagnol), Viviane Ferran (arts), Jean-Louis Fournel (italien), Marie-Dominique Garnier (littérature anglaise), Bertrand Guillarme (science politique), Sylvie Kleiman-Lafon (littérature anglaise), Claudette Lafaye (sociologie), Isabelle Launay (danse), Fabienne Legras-Besseige (économie-gestion), Claire Legriel (relations internationales), Hélène Marquié (études de genre), Martin Mégevand (littérature française), Jean Méhat (informatique), Florence Pagnot (marchés publics), Soko Phay-Vakalis (arts plastiques), Stéphane Rolet (littérature française), Olivia Rosenthal (littérature française), Violaine Roussel (science politique), Lionel Ruffel (littérature générale et comparée), Mireille Séguéy (littérature française), Charles Soulié (sociologie), Monique Soulier (bibliothèque), Virginie Sumpf (géopolitique), Isabelle Tournier (littérature française), Marie-Solange Touzeau (informatique), Fatima Zénati (équipes d'accueil)...

Pour Paris 8 ! est une association loi 1901, qui regroupe des enseignants, des étudiants et des membres de l'administration de l'Université Paris 8. Elle est à la fois une organisation politique et un lieu de réflexion sur l'avenir de l'université.

Contact : pourparis8@gmail.com

